

Une sous-commission de la Commission de l'air a été créée, chargée de l'étude détaillée de la constitution et du fonctionnement des principaux réseaux de routes aériennes permanentes. Elle a été chargée également d'étudier la question du transport postal aérien.

La Conférence pour le balisage et l'éclairage des côtes s'est réunie en octobre 1930 et la Conférence pour l'unification du droit fluvial, en novembre. La Conférence européenne sur la circulation routière a été convoquée pour le mois de mars 1931. Son ordre du jour comprendra la signalisation routière, la suppression des taxes affectant les véhicules automobiles étrangers et la réglementation internationale des transports automobiles commerciaux.

Il a été proposé de convoquer la quatrième Conférence générale des communications et du transit vers la fin de l'année 1931. Son examen portera sur la stabilisation des fêtes mobiles et sur le problème général de l'institution d'un calendrier perpétuel. La Commission du transit a exprimé sa conviction que dans la discussion entre les Gouvernements et entre les experts, il ne sera tenu compte que des aspects économiques et sociaux du problème, abstraction faite de son côté religieux.

Organisation d'hygiène.

L'activité de l'Organisation d'hygiène s'est étendue à une grande variété d'études. Elle a porté sur des questions relatives à la tuberculose, au paludisme, à la maladie du sommeil, à la rage, à la mortalité infantile, à une enquête détaillée au sujet de la syphilis et à une enquête sur les méthodes propres d'utiliser le radium. Ces études ont fait ressortir l'importance de la formation plus complète de fonctionnaires d'hygiène, soit au moyen de cours d'étude peu prolongés ou soit au moyen de longues périodes d'instruction.

La Deuxième Commission a constaté avec satisfaction que l'activité de l'Organisation d'hygiène s'étend de plus en plus et a noté avec plaisir l'œuvre accomplie en Grèce, en Bolivie et en Chine, pays qui avaient demandé les conseils techniques de la Société des Nations pour le développement de leurs services d'hygiène publique. Elle a exprimé l'espoir de voir les Gouvernements profiter dans une mesure de plus en plus grande de l'expérience acquise par l'Organisation d'hygiène.

De nombreuses suggestions ont été formulées. Des délégués ont demandé que l'œuvre du Bureau de Singapour soit étendue; d'autres proposèrent de nouvelles études de sujets tels que les plantes médicinales, la lèpre, le choléra et la peste, des travaux additionnels au sujet du paludisme et des enquêtes concernant la mortalité maternelle, l'assistance aux aveugles et l'assistance aux enfants qui ne sont pas d'âge d'école.

La Deuxième Commission a aussi étudié une proposition émanant du Gouvernement hongrois demandant à la Société des Nations d'étudier la question de la réciprocité internationale visant l'assistance aux malades. Celui-ci a proposé, en outre, qu'une convention multilatérale soit élaborée sous les auspices de la Société des Nations, et, si cela ne pouvait se faire dans un avenir rapproché, la Société devra recommander à ses membres la conclusion d'accords bilatéraux à ce sujet. L'Assemblée a renvoyé la question au Comité d'hygiène.

Coopération intellectuelle.

La Deuxième Commission a approuvé pleinement les recommandations du Comité d'étude qui avait été chargé de suggérer les moyens les plus appropriés pour améliorer l'organisation de coopération intellectuelle.

Les délégués, passant en revue ces recommandations, soulignèrent la nécessité de concentrer l'attention sur quelques problèmes seulement au lieu de s'étendre sur une multitude, comme la chose a été faite dans le passé. Les questions ne doivent être étudiées que lorsqu'elles présentent un caractère im-